

**Conseil Municipal**  
**VILLE DE MENDE**  
**Séance du 23 mars 2021**  
**Compte rendu**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Mars, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Mme Valérie TREMOLIERES, Conseillère Municipale, procède à l'appel.

**Etaient présents** : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS (*jusqu'à l'approbation des Comptes de gestion inclus*), Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

**Par procuration** : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Françoise AMARGER-BRAJON (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Adjoint, Monsieur Raoul DALLE (Madame Marie PAOLI), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Betty ZAMPIELLO (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Marise DA SILVA (Monsieur Philippe POUGET), Madame Fabienne HIERLE (Monsieur Bruno PORTAL), Conseillers Municipaux.

Constatant que la majorité requise pour siéger est atteinte, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Mme Elizabeth MINET TRENEULE, Adjointe, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Assistaient également à la réunion** : Mr Hervé ADELIN, Directeur Général des Services, Mr Olivier MEYRUEIS, Directeur des Services Techniques, Mme Sophie VIEILLEDENT, Directrice de Cabinet, Mr Laurent BRAGER, Responsable du service des Finances, Mme Céline RAYNAL, Directrice des Ressources Humaines, Mme Françoise COUDERC, Directrice des Services à la Population, Jean-Luc Parent, Responsable du service Urbanisme, Mme Sonia JASSIN, Directrice du Service Informatique, Madame Nadia HARABASZ, Directrice Musée et Patrimoine, Monsieur Jérôme DELON, responsable du service Bâtiments, Projets, Propreté, Mr Frédéric POURCHER PORTALIER, Responsable du Service Mutualisé Marchés Assemblées Administration Générale.

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 7 voix contre, **APPROUVE** le compte rendu de la séance du 23 février 2021.

En réponse à Monsieur Karim ABED, qui fait des remarques quant aux retranscriptions sur les comptes rendus des précédents échanges, **Monsieur le Maire** invite les membres du conseil à se référer au règlement intérieur, et s'interroge d'ailleurs sur la pertinence d'attaquer son contenu.

## COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIR RECUE

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE ACTE** de la communication des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir reçue, dont la liste suit :

- ❖ **N° 009.21** : Arrêté autorisant le dépôt de demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux – programme 2021.
- ❖ **N° 010.21** : Arrêté autorisant le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Région Occitanie et du Département de la Lozère pour la saison culturelle 2020/2021.
- ❖ **N° 011.21** : Arrêté autorisant la signature du marché d'accord-cadre de fournitures et de services « Fourniture et livraison de fioul domestique et GNR ».

## URBANISME – ENVIRONNEMENT - FONCIER

### 1 – Vente Commune de Mende / M. et Mme MENDES

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 7 abstentions décide :

- **D'AUTORISER** l'acquisition par M. et Mme MENDES des parcelles BC 659p pour 12 m<sup>2</sup>, BC 110p pour 149 m<sup>2</sup> et BC 534p pour 21 m<sup>2</sup> pour un prix de 48.000,00 € TTC soit QUARANTE HUIT MILLE EUROS TTC.

Frais de bornage et notariés à la charge de M. et Mme MENDES.

- **D'ANNOTER DANS L'ACTE une servitude de passage de canalisation** ainsi **qu'une servitude de passage pour accéder à la chaufferie de la maison Collucci**,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir en l'étude d'Annick Papparelli-Darbon et Bertrand Foulquié, 7, Allée Paul Doumer à Mende.

## 2 – Vente Mme SABATIER / Commune de Mende

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 7 abstentions, décide :

- **D'ACQUERIR** les parcelles suivantes : BP 363 en totalité et le TIERS (1/3) indivis reposant sur les parcelles BP 365 et BP 367 pour un montant de **99.800,00 €** soit **QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE HUIT CENT EUROS**.
- **D'AUTORISER** l'acquisition par la Commune de Mende à Mme Georgette SABATIER desdites parcelles.  
Frais notariés à la charge de la Commune de Mende
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition à intervenir en l'étude d'Annick Papparelli-Darbon et Bertrand Foulquié, 7, Allée Paul Doumer à Mende.

## 3 – Vente Commune de Mende / M. et Mme SAVAJOLS

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE CEDER** les parcelles **AP 649** et **AP 647** d'une surface totale de 32 m<sup>2</sup> pour un montant de 800,00 € TTC soit **HUIT CENT EUROS**.  
Les frais de bornage et notariés sont à la charge de M. et Mme SAVAJOLS.  
La parcelle AP 647 sera exclue du bail emphytéotique lors du transfert des immeubles à la SA HLM LOZERE HABITATIONS.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'office notarial de Me BAZERIES-BLANC, 2 Avenue Georges Clemenceau à Mende.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PROJETS**

**4 – Création de la Société Publique Locale Cœur de Lozère  
Développement**

Après délibération et prise de parole par M. POUGET et Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** la prise de participation de la commune de Mende au capital de la SPL Cœur de Lozère Développement en cours de constitution, par un apport en numéraire de 70.000 euros, soit 700 actions,
- **D'APPROUVER** les statuts de la SPL Cœur de Lozère Développement (annexés à la présente délibération),
- **D'AUTORISER** M. le Maire, ou toute personne déléguée par lui, à signer les statuts et le bordereau de souscription d'actions, afin de procéder à la libération du capital,
- **DE DESIGNER** Monsieur Laurent SUAU, Maire, pour représenter la Commune de Mende à l'Assemblée générale de la SPL Cœur de Lozère Développement,
- **DE DESIGNER** ci-après les sept représentants de la Commune de Mende au conseil d'administration de la SPL Cœur de Lozère Développement :
  1. *Monsieur Laurent SUAU*
  2. *Madame Régine BOURGADE*
  3. *Monsieur Jean-François BERENGUEL*
  4. *Madame Françoise AMARGER BRAJON*
  5. *Monsieur Vincent MARTIN*
  6. *Madame Elizabeth MINET TRENEULE*
  7. *Monsieur Jérémy BRINGER*
- **D'AUTORISER** M. le Maire, ou toute personne déléguée par lui, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la réalisation de l'opération, au nom et pour le compte de la Commune de Mende.

**RESSOURCES HUMAINES - PERSONNEL**

**5 – Contrat collectif d'assurance santé à adhésions facultatives – Examen et vote de l'avenant**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'**APPROUVER** le projet d'avenant au contrat collectif d'assurance santé à adhésions facultatives avec la Mutuelle Nationale Territoriale et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère.
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ledit projet d'avenant,
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des démarches et à signer l'ensemble des pièces relatives à la mise de cette décision

**6 - Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet en application de l'article 3 II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984**

Après délibération et prise de parole par Monsieur ABED et Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE CREER** à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2021 un emploi non permanent au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C à temps complet, à raison de 37 heures 30 hebdomadaires (avec RTT).

**7 – Avenant N° 8 au protocole d'accord ARTT**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'avenant n°8 au protocole d'accord relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail,
- **D'AUTORISER** sa signature par Monsieur Le Maire

## POPULATION

### **8 – Rétrocession de concession funéraire**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la rétrocession de la concession N°17 - secteur du carré musulman au cimetière Séjalan 3, acquise le 10 novembre 2020 pour un montant de 523.20 € plus 25 € de frais soit 548.20 €

## FINANCES

### **9 – Approbation des comptes de gestion 2020**

Après délibération et prise de parole par M. POUGET et M. SCHWANDER, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE ACTE** et **APPROUVE** les comptes de gestion de l'exercice 2020 du budget Principal et des budgets annexes Les hauts de la Bergerie, Réseau de Chaleur, Culture spectacles, transport de personnes, Cité Administrative, Centre de Gestion de la FPT, Lotissement les Hauts de Valcroze, dressés et présentés par Monsieur le Receveur Municipal de Mende, conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est précisé que ces documents comptables correspondent en tous points aux comptes administratifs 2020.

### **10 - EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020**

#### **\* BUDGET PRINCIPAL**

**\* BUDGETS ANNEXES : TRANSPORT DE PERSONNES – CULTURE « SPECTACLES » – LES HAUTS DE LA BERGERIE – RESEAU DE CHALEUR – CITE ADMINISTRATIVE – CENTRE DE GESTION DE LA FPT - LOTISSEMENT LES HAUTS DE VALCORZE**

Les documents ci-après retracent pour l'exercice 2020 l'ensemble des résultats constatés au 31 décembre tant en fonctionnement qu'en investissement.

*Pour l'examen et le vote des comptes administratifs 2020, Monsieur le Maire a quitté la séance et le Conseil Municipal siégeait sous la présidence de Madame Marie PAOLI, Conseillère Municipale – Pour l'affectation des résultats, Monsieur le Maire a réintégré la séance.*

- Après délibération, et avec 24 voix pour et 7 voix contre, le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020, dont les résultats sont les suivants :

**Compte Administratif Budget principal :**

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-718 944,78	336 879,40
RECETTES	Réalisations	6 913 412,54	13 764 040,51
	RàR	3 946 245,34	
DEPENSES	Réalisations	7 407 676,58	12 976 018,50
	RàR	5 825 262,83	
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-494 264,04	788 022,01
	Compte tenu des R à R	-2 373 281,53	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-1 213 208,82	1 124 901,41
	Compte tenu des R à R	-3 092 226,31	1 124 901,41
		<b>-1 967 324,90</b>	

Par ailleurs, le Conseil Municipal **DECIDE** avec 26 voix pour et 6 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Pour mémoire : prévisions budgétaires	12 967 074,90
Virement à la section d'investissement	371 022,82
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020	
- Excédent	1 124 901,41
- Déficit	
Affectation complém. en réserve R1068	1 124 901,41
Report en exploitation R002	0,00

- Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Transport de personnes de l'exercice 2020 dont les résultats sont les suivants :

**Compte Administratif Budget Transport de personnes :**

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		25 243,73	270 126,87
RECETTES	Réalisations	25 294,70	765 727,07
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	16 440,53	607 609,54
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	8 854,17	158 117,53
	Compte tenu des R à R	8 854,17	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	34 097,90	428 244,40
	Compte tenu des R à R	34 097,90	428 244,40
		<b>462 342,30</b>	

- Après délibération, et avec 24 voix pour et 7 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif du budget Culture spectacle de l'exercice 2020 dont les résultats sont les suivants :

**Compte Administratif Budget Culture « spectacle » :**

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS			
RECETTES	Réalisations		139 358,91
	RàR		
DEPENSES	Réalisations		139 358,91
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations		0,00
	Compte tenu des R à R		
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations		0,00
	Compte tenu des R à R		
		<b>0,00</b>	

- Après délibération, et avec 30 voix pour et 1 voix contre, le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Lotissement les Hauts de la Bergerie de l'exercice 2020 dont les résultats sont les suivants :

**Compte Administratif Budget « lotissement Les Hauts de la Bergerie » :**

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-167 833,81	
RECETTES	Réalisations	220 996,87	274 159,93
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	53 163,06	273 974,97
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	167 833,81	184,96
	Compte tenu des R à R	167 833,81	184,96
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	0,00	184,96
	Compte tenu des R à R	0,00	184,96
		<b>184,96</b>	

- Après délibération, et avec 27 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Réseau de Chaleur de l'exercice 2020 dont les résultats sont les suivants :

**Compte Administratif Budget « Réseau de Chaleur » :**

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-219 245,40	
RECETTES	Réalisations	70 819,93	161 265,38
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	63 077,54	69 461,66
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	7 742,39	91 803,72
	Compte tenu des R à R	7 742,39	91 803,72
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-211 503,01	91 803,72
	Compte tenu des R à R	-211 503,01	91 803,72
		<b>-119 699,29</b>	

Par ailleurs, le Conseil Municipal **DECIDE** avec 26 voix pour et 6 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Pour mémoire : prévisions budgétaires	159 994,00
Virement à la section d'investissement	65 994,00
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020	
- Excédent	91 803,72
- Déficit	
Affectation complém. en réserve R1068	91 803,72
Report en exploitation R002	0,00

- Après délibération, et avec 25 voix pour et 6 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Cité Administrative de l'exercice 2020 dont les résultats sont les suivants :

**Compte Administratif Budget « Cité Administrative » :**

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-170 688,81	173 454,99
RECETTES	Réalisations	171 478,81	544 132,87
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	176 047,54	259 017,06
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-4 568,73	285 115,81
	Compte tenu des R à R	-4 568,73	285 115,81
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-175 257,54	458 570,80
	Compte tenu des R à R	-175 257,54	458 570,80
		<b>283 313,26</b>	

Par ailleurs, le Conseil Municipal **DECIDE** avec 25 voix pour et 7 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Pour mémoire : prévisions budgétaires	828 313,26
Virement à la section d'investissement	542 423,26
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020	
- Excédent	458 570,80
- Déficit	
Affectation complém. en réserve R1068	175 257,54
Report en exploitation R002	283 313,26

- Après délibération, et avec 25 voix pour et 6 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Centre de gestion de la Fonction Publique territoriale de l'exercice 2020 dont les résultats sont les suivants :

**Compte Administratif Budget « Centre de Gestion de la FPT » :**

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-32 451,07	2 414,77
RECETTES	Réalisations	32 451,07	57 759,36
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	33 139,11	24 620,37
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-688,04	33 138,99
	Compte tenu des RàR	-688,04	33 138,99
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-33 139,11	35 553,76
	Compte tenu des RàR	-33 139,11	35 553,76
		<b>2 414,65</b>	

Le Conseil Municipal **DECIDE** avec 25 voix pour et 7 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Pour mémoire : prévisions budgétaires	64 249,01
Virement à la section d'investissement	35 249,01
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020	
- Excédent	35 553,76
- Déficit	
Affectation complém. en réserve R1068	33 139,11
Report en exploitation R002	2 414,65

- Après délibération, et avec 26 voix pour, 4 abstentions, et une voix contre le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Lotissement les Hauts de Valcroze de l'exercice 2020 dont les résultats sont les suivants :

**Compte Administratif Budget « Lotissement les Hauts de Valcroze » :**

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS			
RECETTES	Réalisations		42 990,95
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	42 990,95	42 990,95
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-42 990,95	0,00
	Compte tenu des R à R	-42 990,95	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-42 990,95	0,00
	Compte tenu des R à R	-42 990,95	0,00
		<b>-42 990,95</b>	

Concernant l'approbation de ces comptes administratifs 2020, Monsieur POUGET et Monsieur le Maire prennent la parole.

## 11 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE ACTE** du bilan des acquisitions et cessions opérées sur la Commune en 2020.

## 12 – Création et assujettissement à la TVA du budget annexe Lotissement de Bahours

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE CREER** un budget annexe lotissement en M14,
- **D'ACTER** l'assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée de ce budget annexe.

## 13 – Création et assujettissement à la TVA du budget annexe Maison de santé

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE CREER** un budget annexe lotissement en M14,
- **D'ACTER** l'assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée de ce budget annexe.

## 14 – Examen et vote du budget primitif principal 2021

- Après délibération, avec 25 voix pour et 7 voix contre, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget principal de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : 17 442 836.96 €
- Fonctionnement : 12 795 500.00 €

- Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 6 abstentions, **ATTRIBUE** une subvention de 140 000 € au budget culture « spectacles » 2021.
- Après délibération, le Conseil Municipal, avec 25 voix pour et 7 abstentions, **DECIDE** :
  - Fixation du produit fiscal attendu à 7 794 000 €
  - Fixation des taux communaux des taxes locales comme suit :

Taxe Foncière Propriétés Bâties	Taxe Foncière Propriétés Non Bâties
54.09 %	231.77 %

Madame SOULIER et Monsieur le Maire prennent la parole concernant l'examen et le vote des budgets primitifs 2021.

**15 - Examen et vote des budgets primitifs annexes 2021**  
**TRANSPORT DE PERSONNES – CULTURE SPECTACLE - LOTISSEMENT LES HAUTS DE LA BERGERIE – RESEAU DE CHALEUR – CITE ADMINISTRATIVE - CENTRE DE GESTION DE LA FPT – LOTISSEMENT LES HAUTS DE VALCROZE - LOTISSEMENT DE BAHOURS – MAISON DE SANTÉ**

Les projets de budgets établis conformément aux décisions prises lors du débat d'orientation budgétaire du 23 février 2021 ont été transmis aux élus.

**15.1 - Budget annexe Transport de personnes**

Après délibération, avec 25 voix pour et 7 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif du budget annexe Transport de Personnes de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : ..... 500 247,30 €
- Fonctionnement : ..... 1 151 149,40 €

**15.2 - Budget annexe Culture Spectacle**

Après délibération, avec 26 voix pour et 6 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Culture Spectacles » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Fonctionnement : ..... 240 000,00 €

**15.3 - Budget annexe Lotissement Les Hauts de la Bergerie**

Après délibération, avec 25 voix pour et 7 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Lotissement les Hauts de la Bergerie » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : ..... 177 359,96 €
- Fonctionnement : ..... 354 534,96 €

**15.4 - Budget annexe Réseau de Chaleur**

Après délibération, avec 26 voix pour et 6 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Réseau de chaleur » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : ..... 277 503,01 €
- Fonctionnement : ..... 166 494,00 €

### 15.5 - Budget annexe Cité Administrative

Après délibération, avec 25 voix pour et 7 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Cité Administrative » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : .....724 970,80 €
- Fonctionnement : .....828 313,26 €

### 15.6 - Budget annexe Centre de Gestion de la Fonction Publique

Après délibération, avec 26 voix pour et 6 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Centre de Gestion » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : .....69 553,76 €
- Fonctionnement : .....65 414,65 €

### 15.7 - Budget annexe Lotissement Les Hauts de Valcroze

Après délibération, avec 25 voix pour et 7 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Lotissement les Hauts de Valcroze » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : .....450 000,00 €
- Fonctionnement : .....857 009,05 €

### 15.8 - Budget annexe Lotissement de Bahours

Après délibération, avec 25 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Lotissement de Bahours » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : .....250 000,00€
- Fonctionnement : .....500 000,00 €

### 15.9 - Budget annexe Maison de santé

Après délibération, avec 23 voix pour et 7 abstentions, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Maison de santé » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits :

- Investissement : .....4 850 000,00 €

## **16 – Examen et vote des subventions aux associations 2021**

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 19 voix pour et 6 abstentions **DECIDE** l'attribution des subventions telles que présentées en séance.

## **17 - Convention fixant l'attribution d'une subvention à l'association Comité Permanent des Fêtes de la Ville de Mende**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, avec l'association « Comité Permanent des Fêtes de la Ville de Mende », ladite convention.

## **18 - Convention fixant l'attribution d'une subvention à l'association Comité des Œuvres Sociales Mende Alentours – COSMA**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, avec l'association « Comité des Œuvres Sociales Mende Alentours », ladite convention.

## **19 – Convention fixant l'attribution d'une subvention à l'association Labo'Art**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, avec l'association « Labo'Art », ladite convention.

Pour prendre connaissance de l'intégralité des délibérés :

<https://www.youtube.com/watch?v=iRKNzqTRAVk>

*Compte rendu approuvé lors du Conseil Municipal du 27 mai 2021  
avec 26 voix pour et 7 voix contre.*